

PRESTATION CEGARA

Diagnostic préalable à l'installation

Objectifs

- Être accompagné en amont de votre installation pour **faciliter et sécuriser** votre installation
- Dégager les atouts et contraintes de votre projet et les adaptations à mettre en œuvre



Comment ?

- Nous abordons ensemble de façon globale tous les contours de votre installation : techniques, juridiques, économiques, fiscales, environnementales, humaines, commerciales et financières
- Nous réalisons un **état des lieux** de votre projet (points forts / points faibles / motivations / objectifs)
- Nous rédigeons un plan d'actions regroupant toutes les **étapes clés** de l'installation, les démarches à effectuer et une orientation vers les personnes ressources

Documents remis

Un diagnostic vous permettant de faire des **choix raisonnés** afin d'optimiser votre future installation

Nos atouts

- Des **conseillers expérimentés**, ayant la connaissance de la réglementation liée à l'installation, des spécificités locales
- Un conseil personnalisé et indépendant



Union Européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Plus d'infos sur les aides à
l'installation : www.cegara.asso.fr

Tarifs adhérents	
Forfait	105 € HT (705 € - 600 € d'aides potentielles*)



Sylvie CROUZET DUVAL (33)
Virginie LANNUZEL (47)
Conseillères d'entreprise
05 53 64 47 37
contact.installation@cegara.asso.fr

Accompagnement dans nos bureaux de Martillac (33) /
Marmande (47) et / ou sur l'exploitation